



No de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Saint-Édouard

Extrait du procès-verbal de la Séance extraordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Édouard, tenue le 14 mai 2019 à 20 h 20 à la salle du Conseil, située au 405C, montée Lussier, à Saint-Édouard, à laquelle étaient présents messieurs Gaétan Boulerice, Alain Dumouchel, Marc Gaudreau et Daniel Racette.

Madame Annie Lussier et Monsieur Alain Poissant étaient absents.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Ronald Lécuyer, maire. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Félix Champagne-Picotte et la directrice générale adjointe, Véronique Lussier étaient présents. La séance débute à 20 h 20.

1. Ouverture de la séance
2. Moment de recueillement
3. Lecture de l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Période de questions du public sur l'ordre du jour
6. **FINANCES ET ADMINISTRATION**
  - 6.1 Dépôt du rapport financier 2018 et du rapport du vérificateur externe
  - 6.2 Dépôt des faits saillants du rapport financier 2018 et du rapport du vérificateur externe
  - 6.3 Mode de diffusion du rapport des faits saillants
7. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
8. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**



No de résolution  
ou annotation

4.

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

##### 19-05-086 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 mai 2019, tel que présenté.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	A	# 5 – Daniel Racette	O		
# 2 – Gaétan Boulerice	P	# 6 – Alain Poissant	A	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	

Aucune personne présente

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC SUR L'ORDRE DU JOUR- aucune**

6. **FINANCES ET ADMINISTRATION**

##### 19-05-087 Dépôt du rapport financier 2018 et du rapport du vérificateur externe

Il est procédé au dépôt du rapport financier du secrétaire-trésorier et du rapport du vérificateur externe transmis en vertu de l'article 176.1 du *Code municipal*, pour l'exercice financier 2018.

##### 19-05-088 Dépôt des faits saillants du rapport financier 2018 et du rapport du vérificateur externe

Le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier 2018 et du rapport du vérificateur externe et dépose ledit rapport à la présente assemblée.

##### 19-05-089 Mode de diffusion du rapport des faits saillants

**CONSIDÉRANT** le dépôt à la présente séance du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 et le dépôt du rapport du vérificateur externe en conformité avec l'article 176.1 du *Code municipal* ;

**CONSIDÉRANT** la présentation à la présente séance du rapport du maire aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe selon l'article 176.2.2 du *Code municipal* ;

**CONSIDÉRANT QUE** les modalités de diffusion du rapport des faits saillants doivent être déterminées selon l'article 176.2.2 du *Code municipal* ;

**IL EST RÉSOLU D'AUTORISER** la diffusion du texte du rapport du maire aux citoyens des faits saillants sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Edouard ainsi qu'aux bureaux de l'hôtel de Ville durant les heures d'ouverture.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	A	# 5 – Daniel Racette	O		
# 2 – Gaétan Boulerice	P	# 6 – Alain Poissant	A	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	

7. **PÉRIODE DE QUESTIONS- aucune**

8. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

##### 19-05-090 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ DE LEVER la présente séance à 20 h 29

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	A	# 5 – Daniel Racette	O		
# 2 – Gaétan Boulerice	P	# 6 – Alain Poissant	A	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	

Ronald Lécuyer  
Maire

Félix Champagne-Picotte, urbaniste  
Directeur général et secrétaire-trésorier